

Chiffres clefs de l'UCP

Le devenir à 6 mois des diplômés

Promotion 2016



Que deviennent les diplômés de l'UCP ?

Chaque année, l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle auprès des diplômés de l'université à 6 et 30 mois après l'obtention du diplôme. L'enquête relative sur le devenir des diplômés à 6 mois s'inscrit dans un dispositif d'enquêtes organisées par l'UCP en coordination avec la présidence et les directions du Pilotage et de la Formation.

L'enquête à 6 mois révèle des situations différentes entre la poursuite ou l'insertion professionnelle en fonction du diplôme des enquêtés. A chaque fois, des nuances importantes sont à faire selon la spécialité de formation.

Après une licence, près de 95 % des diplômés poursuivent des études. La poursuite se fait en master, majoritairement en continuité au sein de l'UCP.

Cette situation est similaire pour les différentes composantes disciplinaires d'origine. Celles et ceux qui entrent dans la vie active sont en emploi dans 8 cas sur 10. Les emplois sont à temps plein mais les diplômés rencontrent des difficultés dans l'accès aux emplois stables et bien rémunérés. La satisfaction est alors assez faible.

Après une licence professionnelle, si la moitié des diplômés entre dans la vie active, l'autre poursuit des études. La poursuite se fait aussi en master, mais dans 2 tiers des cas, les diplômés quittent l'UCP. L'insertion professionnelle à 6 mois est meilleure qu'en licence. Le taux d'insertion professionnelle est de 85 %. Les emplois sont la plupart du temps à temps plein et stables. La moitié des emplois sont de niveau technicien. Les emplois sont occupés dans 9 cas sur 10 au sein d'entreprises et, plus

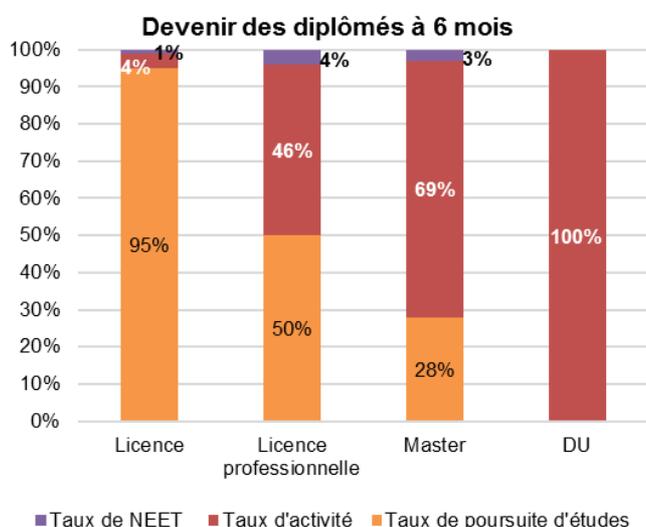
fréquemment que pour les autres diplômés, parmi des TPE/PME. Les entrants dans la vie active sont majoritairement satisfaits de leur emploi et de leur formation.

Après un master, 2 tiers des diplômés entrent dans la vie active. Celles et ceux qui poursuivent des études s'inscrivent principalement en master ou dans d'autres formations de type école, tandis que 16 % s'inscrivent en doctorat. Mais le type de poursuite varie selon la composante d'origine.

L'insertion professionnelle est bien meilleure que pour les diplômés de Bac+3. Le taux d'insertion est de 88 %. Les emplois sont à temps plein, stables, majoritairement de niveau cadre et pour des salaires élevés. La fonction publique occupe une place importante du fait des masters de l'ESPE.

Après seulement quelques mois dans la vie active, les diplômés sont très satisfaits.

Quelle situation 6 mois après selon le diplôme obtenu ?



Le **taux d'activité** rapporte le nombre de diplômés en activité au nombre total de diplômés. Il correspond à la définition de la population active c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi. A titre d'information en 2015, le taux d'activité, en France parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 53 % et augmente avec l'âge (DARES, 2017).

Le **taux de NEET** est la part de diplômés n'étant ni en formation, ni en activité. Cet indicateur correspond à la nomenclature de la commission européenne : « *Neither in Employment nor in Education and Training* ». En 2015, la part de NEET en France parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 15 % (DARES, 2017).

Le **taux de poursuite d'études** est construit à partir des fichiers administratifs des réinscriptions à l'UCP et des réponses complémentaires à l'enquête.

Plus de 9 diplômés de licence sur 10 poursuivent des études, que ce soit à l'université ou dans d'autres établissements d'enseignement supérieur.

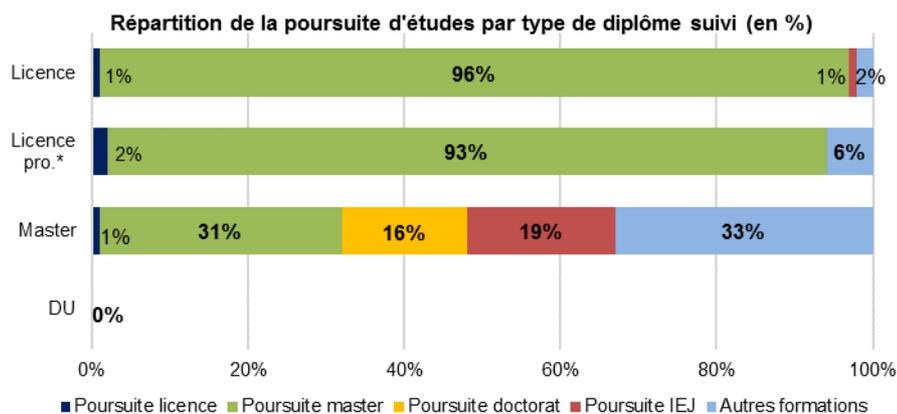
La poursuite d'études concerne aussi la moitié des diplômés de licence professionnelle et plus d'un quart de ceux de master.

A l'inverse les diplômés universitaires (DU) sont réalisés en général dans le cadre d'un programme de formation professionnelle ou en complément d'un emploi occupé. Il s'inscrit intégralement vers la vie active.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

Lecture : 6 mois après l'obtention de leur master à l'UCP en 2016, 69 % des diplômés sont entrés dans la vie active.

Poursuite d'études : dans quel type de cursus ?



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP
 * : Les résultats fragiles (par manque d'effectif ou faiblesse du taux de réponse) sont systématiquement symbolisés par une étoile.

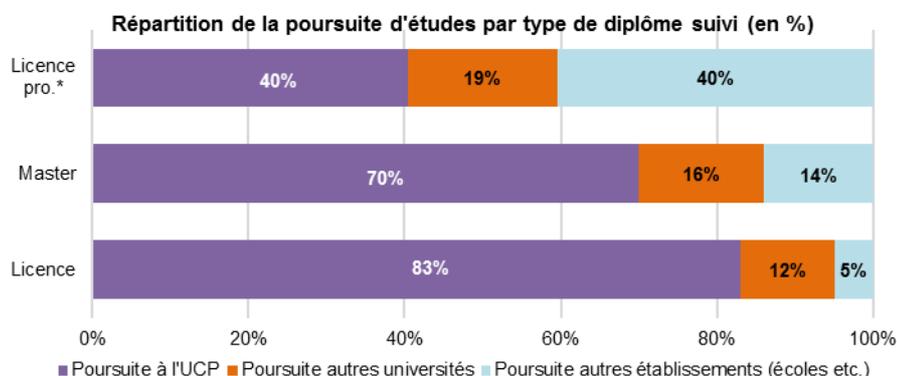
Lecture : 6 mois après l'obtention de leur licence à l'UCP en 2016, 96 % des diplômés qui poursuivent des études se sont inscrits en master.

La poursuite d'études après une licence mais aussi après une licence professionnelle se fait dans plus de 9 cas sur 10 au sein d'une formation de master.

Contrairement aux licences professionnelles et généralistes, les diplômés de master diversifient fortement le type de diplôme poursuivi. Ces différentes d'orientation dépendent alors de la spécialité du diplôme (cf. graphique p. 5).

Parmi les 29 % de diplômés qui poursuivent des études après un master (cf. graphique p.1), près d'un tiers se réinscrit dans un cursus de master (31 %). Ils sont deux fois moins nombreux à continuer en doctorat (16 %).

Poursuite d'études : dans quel type d'établissement ?



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

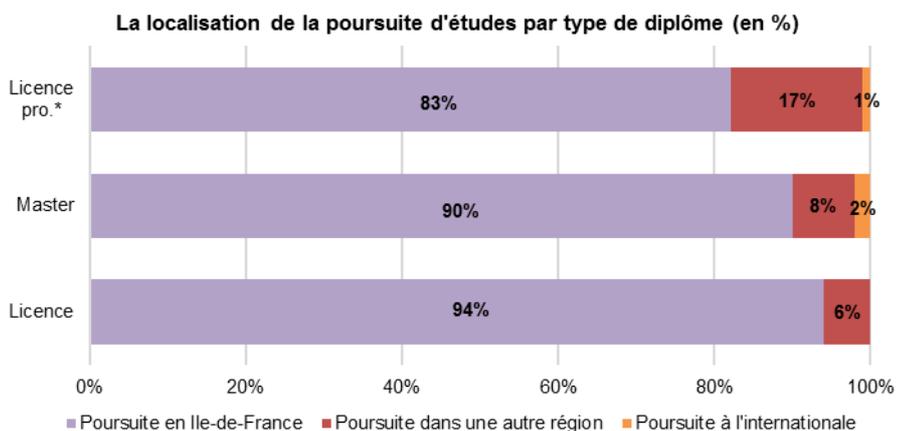
Lecture : 6 mois après l'obtention de leur licence à l'UCP en 2016, 83 % des diplômés qui poursuivent des études se réinscrivent dans une formation proposée par l'UCP.

Parmi les 95 % de diplômés qui poursuivent des études après une licence, plus de 8 diplômés sur 10 restent à l'UCP tandis qu'un sur 10 intègre une autre université.

En licence professionnelle, la poursuite d'études se fait dans 6 cas sur 10 en université (où 40 % restent à l'UCP) et dans 4 cas sur 10 un départ dans d'autres établissements d'enseignement supérieur.

La poursuite après un master a lieu à l'UCP dans 7 cas sur 10. Les autres se répartissent pour moitié dans d'autres universités pour moitié dans d'autres types d'établissements.

Poursuite d'études : rester en Ile-de-France ou partir ?



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

Lecture : 6 mois après l'obtention de leur licence à l'UCP en 2016, 94 % des diplômés qui poursuivent des études restent en Ile-de-France.

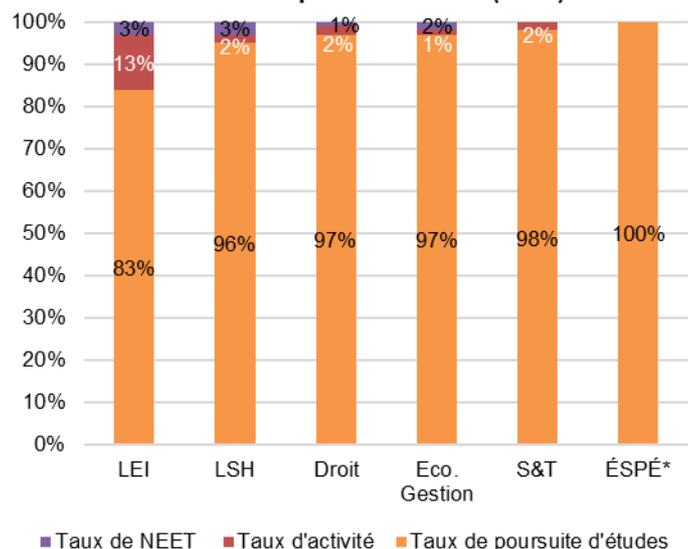
Après une licence, une licence professionnelle ou un master, la poursuite d'études se fait le plus souvent au sein de l'Ile-de-France (entre 83 à 94 % des diplômés poursuivants).

Par rapport aux licences et masters, les diplômés de licence professionnelle sont proportionnellement plus nombreux à s'installer dans une autre région pour y poursuivre leurs études.

La poursuite d'études à l'internationale reste épisodique en licence professionnelle et master.

La poursuite d'études après la licence

Devenir des diplômés à 6 mois (en %)



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

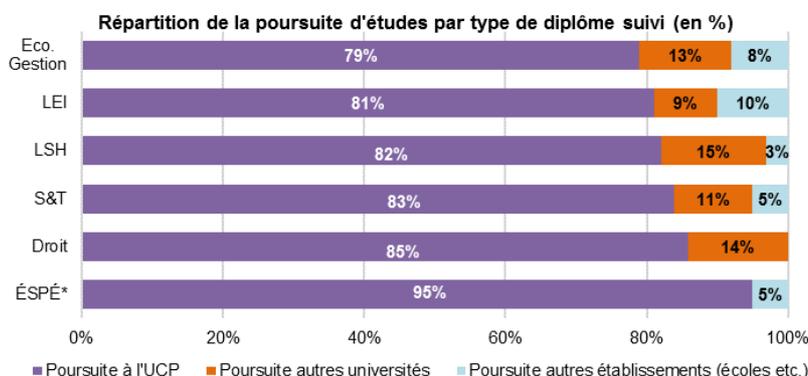
Le taux de poursuite d'études de 95 % en licence est relativement constant quelle que soit la composante d'origine.

En effet, ce taux est de 83 % pour les diplômés issus de Langues et Etudes Internationales (LEI). Plus d'un de leurs diplômés sur 10 entre dans la vie active immédiatement après la licence.

Une proportion faible mais non nulle de diplômés issus de LEI et LSH (3 %) ne sont ni entrés dans la vie active ni en poursuite d'études, 6 mois après leur diplôme.

Lecture : 6 mois après le diplôme de licence de la composante Sciences et Techniques (S&T), 98 % des diplômés sont entrés dans la vie active.

Poursuite après la licence : quels types d'établissements ?



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

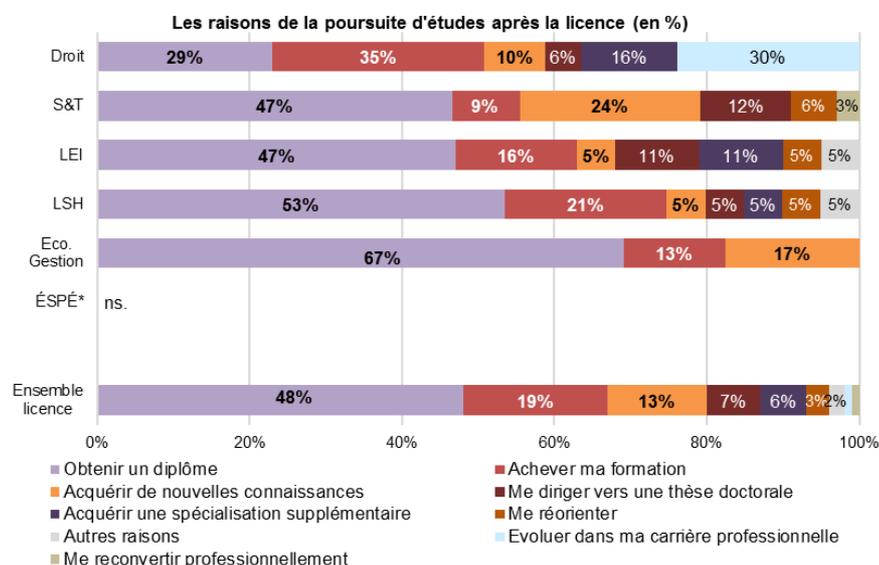
La poursuite d'études au sein de l'UCP concerne de 8 à plus de 9 poursuivants sur 10 selon la composante.

Ce taux monte à 95 % parmi ceux provenant de l'ESPE, mais cela concerne des effectifs bien plus faibles que dans les autres composantes.

Près d'un dixième des poursuivants issus des composantes d'Economie-Gestion et de Langues et Etudes Internationales poursuivent dans des établissements d'enseignements supérieurs non universitaires.

Lecture : parmi les 96 % de poursuite d'études en LSH, 82 % se réinscrivent au sein de l'UCP.

Poursuivre mais quitter l'UCP : pour quelles raisons une poursuite ?



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

Quand les titulaires de licence poursuivent des études en dehors de l'UCP, l'objectif évoqué est d'obtenir un autre diplôme dans près de la moitié des cas.

Près d'un cinquième poursuit dans la perspective d'achever leur formation.

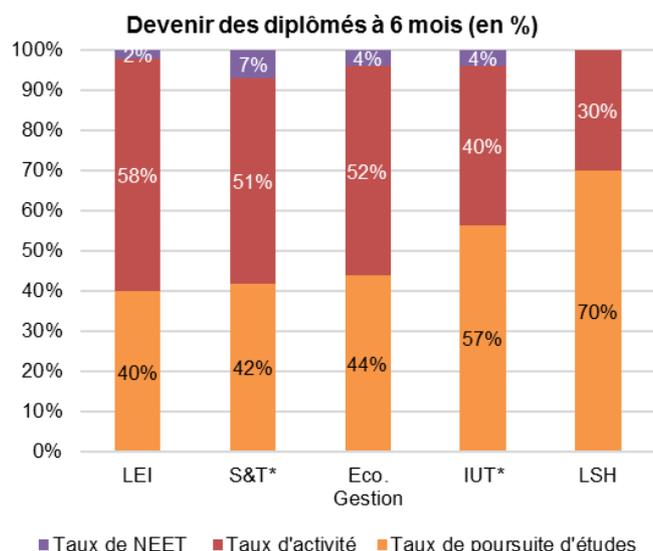
Ici aussi ce taux masque certaines disparités selon les composantes d'origine. Obtenir un diplôme est un objectif pour 2 tiers des poursuivants en dehors de l'UCP issus d'Eco-Gestion.

Une forte proportion d'Eco-Gestion et S&T déclarent avoir besoin d'acquérir de nouvelles connaissances.

Le Droit est la composante qui se distingue le plus, marquée par le besoin d'achever sa formation (35%), d'évoluer dans sa carrière (30%) ainsi que d'acquérir une spécialisation supplémentaire (16%).

Lecture : Les titulaires de licence en LSH qui poursuivent en dehors de l'UCP le font dans 53% des cas pour obtenir un autre diplôme.

La poursuite d'études après la licence professionnelle



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

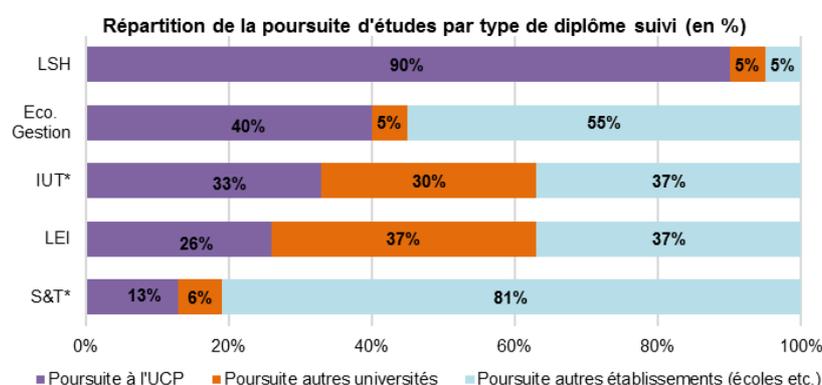
Le taux moyen de poursuite d'études de 50 % en licence professionnelle masque des écarts importants selon la composante.

En effet, ce taux est de 70 % pour les diplômés issus de Lettres et Sciences Humaines (LSH). Moins d'un tiers de leurs diplômés entrent dans la vie active immédiatement après la licence professionnelle.

Le phénomène inverse est constaté pour 3 composantes. Les diplômés de LEI, S&T et Eco-Gestion entrent majoritairement dans la vie active dans les 6 premiers mois.

Lecture : 6 mois après le diplôme de licence en Lettres et Sciences Humaines (LSH), 30 % des diplômés sont entrés dans la vie active tandis que 70 % ont poursuivi des études.

Poursuite après la licence pro. : quels types d'établissements ?



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

La poursuite d'études au sein de l'UCP concerne 4 poursuivants sur 10 mais avec des écarts selon la composante.

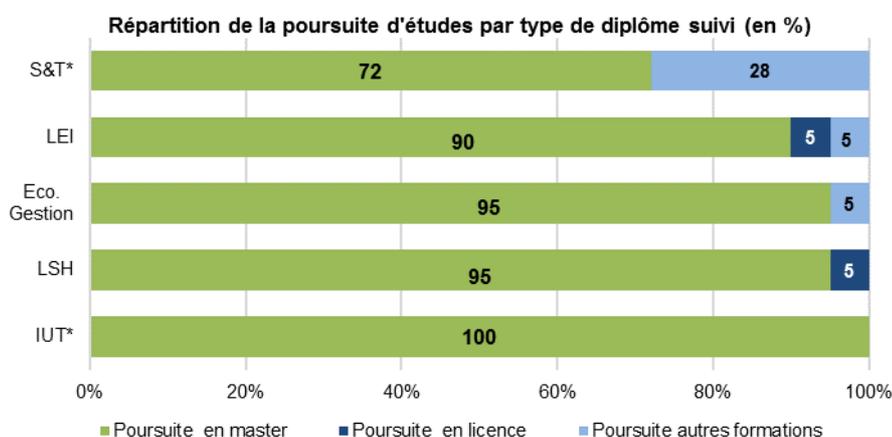
En Eco-gestion et S&T, la poursuite se fait majoritairement au sein d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Tandis qu'en LEI et à l'IUT, les proportions sont réparties en trois groupes relativement homogènes (UCP / universités / autres).

La différence la plus marquante provient de LSH où 9 poursuivants et poursuivantes sur 10 restent au sein de l'UCP.

Lecture : parmi les 70 % de poursuite d'études en LSH, 90 % se réinscrivent au sein de l'UCP.

Poursuite après la licence pro. : quels types de cursus ?



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

La poursuite après une licence professionnelle se fait quasiment systématiquement au sein d'un master quel que soit la composante.

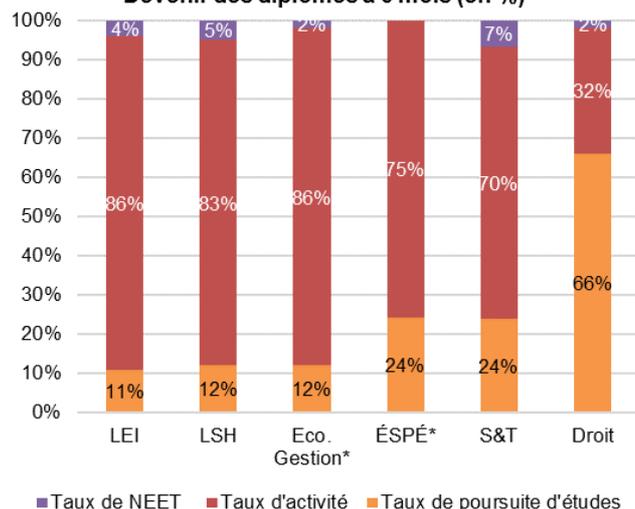
En LEI, 1 diplômé sur 10 s'inscrit soit en licence, soit dans un autre type de formations (tels que les écoles universitaires IAE).

En S&T, plus d'un quart des poursuivants s'inscrivent dans d'autres formations (cet élément est à prendre avec précaution car les effectifs sont faibles).

Lecture : 6 mois après le diplôme de master, 88 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

La poursuite d'études après le master

Devenir des diplômés à 6 mois (en %)



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

Selon la composante, de 32 % à 86 % des diplômés de master entrent la vie active (cf. définition taux d'activité page 1).

L'entrée dans la vie active n'est minoritaire que pour la composante de Droit, où alors 2 tiers des diplômés poursuivent des études.

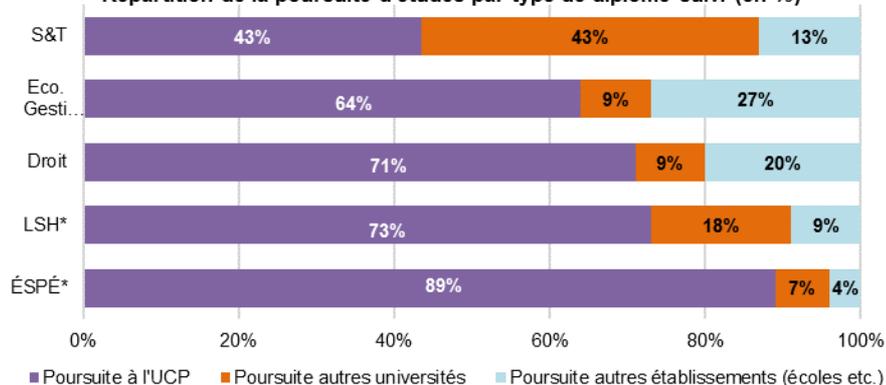
La poursuite d'études concerne un quart des diplômés de l'ESPE et de la composante S&T.

La poursuite d'études s'explique notamment par la présence de préparations aux concours telles que celles proposées après un master de Droit à l'IEJ ou un master Enseignement à l'ESPE.

Lecture : 6 mois après le diplôme de master, 88 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

Poursuite après le master : quels types d'établissements ?

Répartition de la poursuite d'études par type de diplôme suivi (en %)



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

Alors que 70 % des poursuivants après un master à l'UCP restent dans l'établissement, ce taux varie selon la composante du simple au double.

Les taux élevés de poursuite à l'UCP des diplômés de Droit et de l'ESPE s'expliquent par la présence de préparations aux concours telles que celles proposées à l'IEJ ou à l'ESPE.

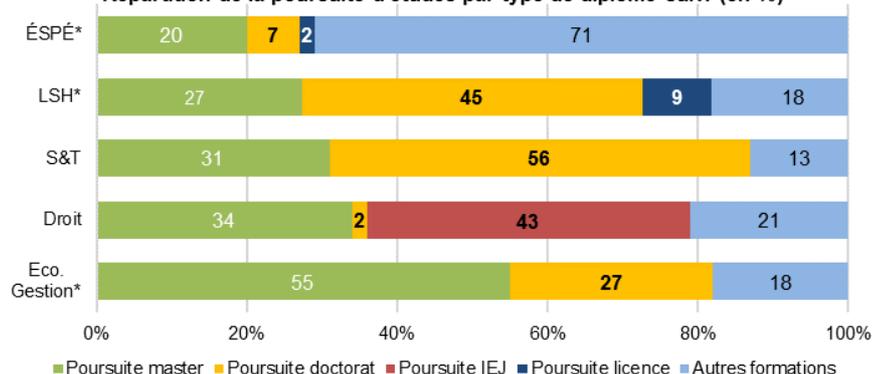
Par contre près de 6 poursuivants sur 10 de S&T quittent l'UCP, principalement pour intégrer d'autres universités (pour moitié francilienne et moitié autres régions).

Enfin, les poursuivants issus de Droit et d'Eco-Gestion sont plus nombreuses et nombreux à poursuivre dans des écoles qu'au sein d'autres universités.

Lecture : parmi celles et ceux qui poursuivent des études après un master en S&T, 43 % restent à l'UCP.

Poursuite après le master : quels types de cursus ?

Répartition de la poursuite d'études par type de diplôme suivi (en %)



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

La poursuite d'études revêt des réalités très différentes selon la composante d'origine, ainsi entre 20 % à 55 % se réinscrivent en master.

Près de la moitié des poursuivants de LSH (45 %) et de S&T (56 %) s'inscrivent en doctorat.

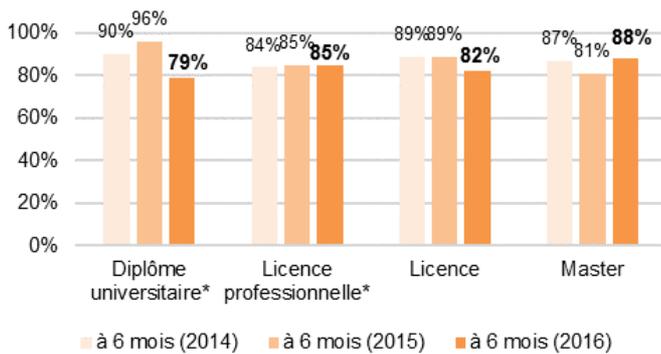
Après un master, l'inscription au sein de l'Institut d'études judiciaires, rattaché à l'UCP, est le fait exclusivement de diplômés de Droit.

De même, la poursuite dans d'autres formations correspond dans la moitié des cas à une inscription en attestation d'études universitaires (AEU) pour préparer les concours de l'Education nationale au sein de l'ESPE de Versailles.

Lecture : parmi celles et ceux qui poursuivent des études après un master en S&T, 31 % se réinscrivent dans un cursus de master.

Une entrée dans la vie active plus facile en master pour la promotion 2016

Suivi du taux d'insertion* à 6 mois des promotions de 2014 à 2016 (en %)



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

Le **taux d'insertion** rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active). Il est le complément du taux de chômage. Pour information au 4^{ème} trimestre 2016, le taux de chômage francilien était de 8,7 % et le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans était de 23,7 % (Insee, taux de chômage au sens du BIT).

A l'UCP, le **taux d'insertion professionnelle reste stable en licence professionnelle pour les 3 dernières promotions.**

Il a fortement augmenté en master (+7 pts) et diminué en licence (-7 pts) et en diplôme universitaire (-17pts). Dans l'attente des enquêtes nationales à 30 mois, il convient de rester prudent sur l'interprétation des résultats, ces variations pouvant être imputables aux faiblesses du taux de réponse ou du nombre de répondants.

Lecture : 6 mois après le diplôme de master, 88 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

Près d'un quart d'emplois précaires en master

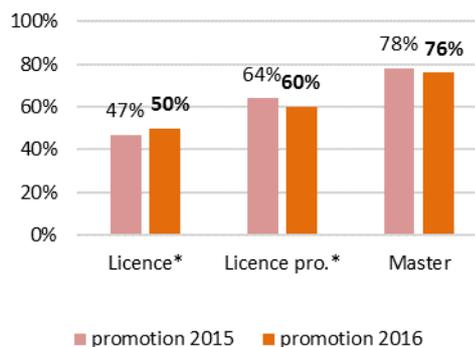
L'**emploi stable** regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

La **part d'emploi stable a légèrement diminué** par rapport à la promotion précédente en LP (-4 pts) et en master (-2 pts) mais augmente en licence (+3 pts).

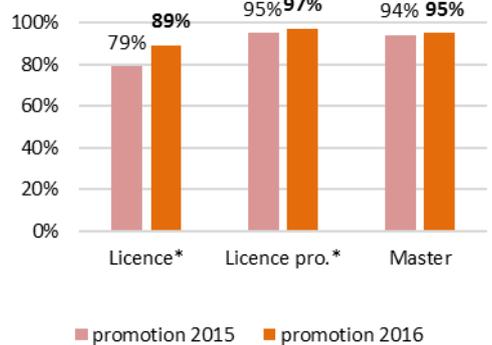
L'**emploi à temps plein progresse pour tous les types de diplôme.**

Lecture : 6 mois après l'obtention de leur master à l'UCP en 2016, 95 % des diplômés en emploi occupent un emploi à temps plein.

En emploi : part d'emploi stable par type de diplôme (en %)



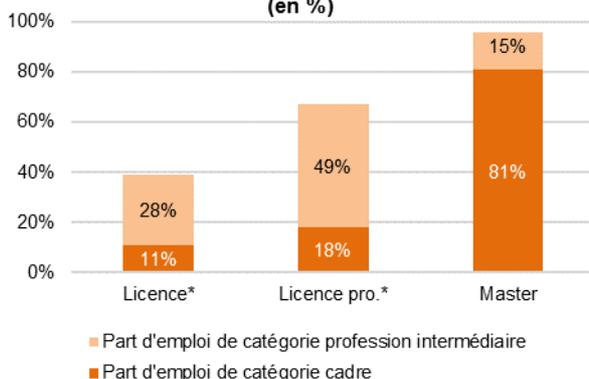
En emploi : part d'emploi à temps plein par type de diplôme (en %)



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

Mais des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés

En emploi : la catégorie socio-professionnelle exercée, après 6 mois (en %)



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

L'**emploi de catégorie cadre ou de profession intermédiaire** repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'**emploi de catégorie cadre ou intermédiaire augmente légèrement** en licence et en master (+1 pt) mais diminue en licence pro. (-3 pts) par rapport à la promotion de 2015.

Lecture : 96 % de celles et ceux en emploi occupent un emploi de niveau cadre ou intermédiaire, 6 mois après l'obtention de leur master à l'UCP en 2016.

Diplôme	Salaire net médian mensuel à temps plein (en €)	Salaire brut médian annuel à temps plein (en €)	Evol. 2015 - 2016
Licence pro.*	1 500	23 300	-4%
Licence*	1 300	20 300	-4%
Master	1 900	29 600	+3%

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

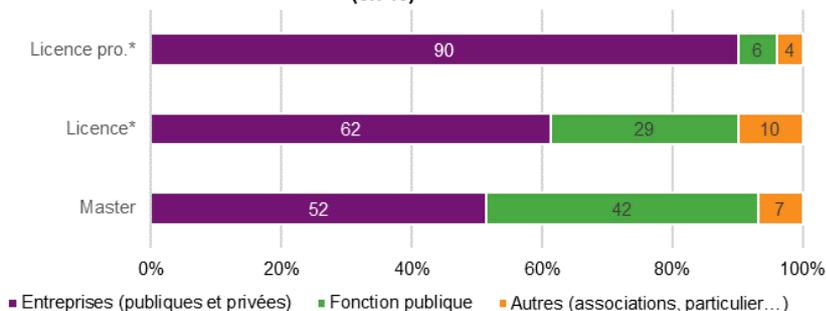
Le **salaire net mensuel médian** sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu de la plupart des diplômés en emploi.

De même, le **salaire net médian progresse de près de 3 %** pour les masters en emploi.

Lecture : la moitié des titulaires de master ont un salaire net mensuel supérieur à 1 900 € et l'autre moitié ont un salaire net mensuel inférieur à 1 900 €.

Des emplois en entreprise pour une grande majorité

En emploi : répartition des employeurs par type de diplôme, à 6 mois (en %)



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

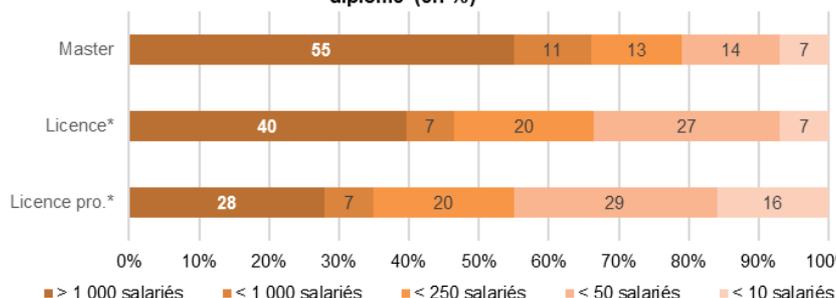
En licence professionnelle, 9 diplômés en emploi sur 10 travaillent au sein d'une entreprise publique ou privée.

En master, la moitié des employeurs sont des entreprises. Cette proportion plus faible s'explique par l'importance des effectifs de de master enseignement en poste au sein de la fonction publique après la réussite aux concours de l'Education nationale.

Lecture : 6 mois après l'obtention de leur master à l'UCP en 2016, 42 % des diplômés en emploi occupent un emploi au sein de la fonction publique.

Un tiers des emplois de master au sein de TPE/PME et petites structures

En emploi : répartition de la taille des employeurs par type de diplôme (en %)



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

Les très petites entreprises (TPE) comprennent moins de 10 salariés et les petites et moyennes entreprises (PME) les entreprises de moins de 250 salariés.

En master, la moitié des employeurs sont des grandes structures et inversement un tiers travaillent au sein de TPE/PME et autres petites structures. Ces dernières catégories d'employeurs sont dominantes parmi les emplois de licence pro.

Lecture : 6 mois après l'obtention de leur master à l'UCP en 2016, 55 % des diplômés en emploi occupent un emploi au sein d'une structure de plus de 1 000 salariés.

Des appréciations positives de l'emploi obtenu

Diplôme	Adéquation entre l'emploi occupé et le projet professionnel (%)	Le diplôme était déterminant pour occuper l'emploi (%)
Licence*	50	38
Licence pro.*	81	69
Master	93	82

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

L'adéquation emploi/diplôme est définie par le diplômé via une échelle d'attitude.

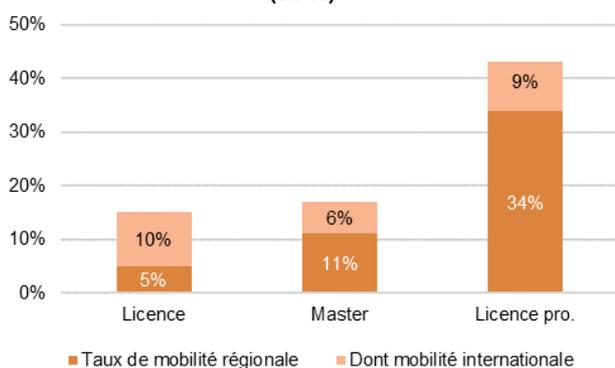
Les diplômes de master recueillent les jugements les plus positifs pour les 2 items d'appréciation subjective.

En licence, les résultats sont plus mitigés en particulier sur l'importance du diplôme. Ce constat subjectif rejoint l'analyse des difficultés d'accès aux catégories cadres et intermédiaires et atteste d'une forte déqualification des emplois obtenus à la sortie immédiate du diplôme.

Lecture : 93 % des titulaires de master en emploi déclarent que l'emploi occupé est en adéquation avec le diplôme obtenu.

Une mobilité faible

La mobilité régionale et internationale, à 6 mois (en %)



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2016 de l'UCP

La mobilité géographique mesure les déplacements de population vers d'autres régions ou pays. Elle correspond aux départs de l'Île-de-France parmi celles et ceux qui occupent un emploi.

Un tiers des diplômés de licence professionnelle en emploi travaille en dehors de l'Île-de-France. Ce taux de mobilité inter-régionale est près de 3 fois supérieur en licence professionnelle qu'en master.

La mobilité est un phénomène renforcé mais qui reste minoritaire pour les universités franciliennes de par la présence du bassin d'emploi parisien.

La mobilité internationale ne concerne qu'une minorité de diplômés mais une proportion plus forte de licence (10 %) et de licence professionnelle (9 %) que de master (6%).

Présentation de l'enquête UCP et méthodologie

Les résultats présentés ci-dessous concernent l'ensemble des diplômés de l'UCP, quels que soient leur profil socio-démographique ou leur parcours universitaire, soit 3 984 diplômés en 2016. L'exhaustivité du champ d'enquête induit certes une hétérogénéité des résultats mais permet de produire une information complète, disponible pour l'ensemble de nos futurs lauréats.

Ainsi contrairement aux enquêtes à 30 mois, les formations de licence générale et de diplôme universitaire (DU) entrent dans le champ d'interrogation. Les étudiants et étudiantes ayant poursuivi des études à l'UCP ne sont pas interrogés, mais sont toutefois pris en compte grâce aux données fournies dans le système d'information Apogée.

L'interrogation des diplômés sortant s'est effectuée entre le 10 mars 2017 et le 31 mai 2017. L'enquête a été menée par voie exclusivement électronique.

Diplôme en 2014	Effectif de diplômés	Taux de réponse à l'enquête	Part de femmes
Licence	1 022	78 %	65 %
Licence professionnelle*	923	27 %	55 %
Master	1 952	37 %	64 %
Diplôme universitaire (DU)*	87	22 %	84 %

Effectif de diplômés par composante

Diplôme	IUT	ÉSPÉ	Droit	Langues Études Internationales	Lettres et Sciences Humaines	Sciences et Techniques	Économie et Gestion
Licence		23	258	180	155	259	147
Licence pro.	438	/	/	133	61	147	144
Master		792	254	57	237	288	324

Champ UCP : Population enquêtée à 6 mois dans le cadre de l'enquête sur le devenir des diplômés 2016

* : Les résultats fragiles (par manque d'effectif ou faiblesse du taux de réponse) sont systématiquement symbolisés par une étoile.

Résultats détaillés par spécialité et parcours de formation

Les résultats ont également été déclinés par parcours de diplôme. Au vu des taux nets de réponse obtenus pour les diplômés de licence professionnelle, de master et de diplôme universitaire, de nombreuses formations n'ont pu faire l'objet d'une restitution statistique.

Une fiche parcours n'a été réalisée que si les règles de confidentialité étaient réunies, soit un effectif d'étudiants et/ou de répondants supérieur ou égal à 3 et un taux de réponse supérieur ou égal à 30 %. **Au total, 42 parcours ne respectant pas les règles de confidentialité ne peuvent être restitués. Mais des résultats sont disponibles pour :**

Nombre de mentions pour lesquelles les résultats sont disponibles (nb. de restitution sur nb. total de mention)

Diplôme	IUT	ÉSPÉ	Droit	Langues Études Internationales	Lettres et Sciences Humaines	Sciences et Techniques	Économie et Gestion
Licence	/	2	4 sur 5	6	10	10	5
Licence pro.	4 sur 12	/	/	2	3	5 sur 7	3 sur 6
Master	/	14 sur 20	15 sur 18	2	11 sur 19	17 sur 19	9 sur 14

Résultats détaillés par parcours relatifs à la poursuite d'études (uniquement si statistiques publiables) :

Résultats détaillés par parcours relatifs à l'insertion professionnelle (uniquement si statistiques publiables) :

Publications récentes

OVE UCP, indicateurs Réussite en première année de Licence en 2016-2017 des néo-bacheliers 2016, décembre 2017.

OVE UCP, enquête BU usages, satisfaction, besoins 2016-2017, novembre 2017.

OVE UCP, enquête insertion professionnelle 2016 des diplômés 2014, octobre 2017.

Contacts : Observatoire de la Vie Étudiante – Direction Pilotage
 observatoire@u-cergy.fr – 01 34 25 23 12 / 71 88
 Plus d'informations sur : <https://www.u-cergy.fr/fr/vie-etudiante/ove.html>

Emilie Moreau-Manteau
 &
 Louis Erb